

Réunion de rentrée

BUT informatique

Florent Madelaine

Chef de département

septembre 2022



Département informatique

IUT Sénart Fontainebleau

Plan

- Département informatique IUT SF
- BUT informatique
- Modalités d'évaluation et règles de validation
- Règles de fonctionnement au département
- Questions/réponses
- Suite de la journée : passage en salles machines

- 13h30 : test d'anglais non obligatoire pour Anglais+

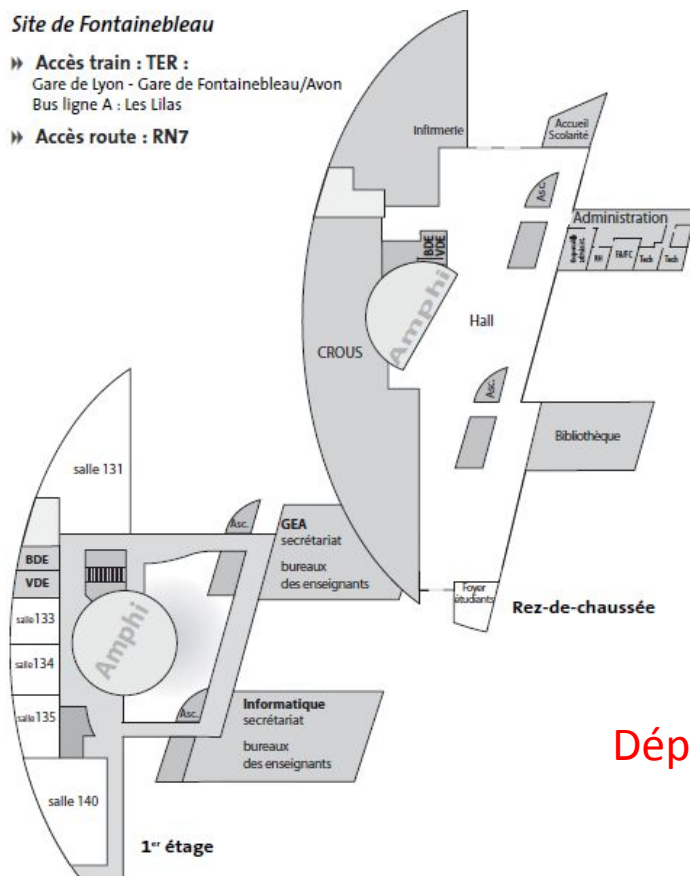


- Université Paris-Est Créteil (UPEC)
- Composante IUT Seine-et-Marne Sud – Sénart Fontainebleau
- Site de Fontainebleau
- Département Informatique

Campus de Fontainebleau

Site de Fontainebleau

- » Accès train : TER :
Gare de Lyon - Gare de Fontainebleau/Avon
Bus ligne A : Les Lilas
- » Accès route : RN7



Département INFO

Département informatique

- Chef de département : Florent MADELAINE
- Directeur des études : Luc HERNANDEZ
- Secrétariat : pas pour le moment.
- Admin parc informatique : Régis BROUARD
- Absences : Marie-Hélène RENAUD
- Formation par alternance : Régine LALEAU
- Stages : Oleg LOUKIANOV
- Poursuite d'études : Annabelle DEMULE-THENON
- Relations internationales : Selma NABOULSI

Département informatique

- Anglais : Patricia CROUAN-VERON
- Maths : Oleg LOUKIANOV, Denis MONNERAT
- EC : Marie-Hélène RENAUD
- EGOD : Annabelle DEMULE-THENON
- Info : Alexey BARSUKOV, Frédéric GERVAIS, Luc HERNANDEZ, Régine LALEAU, Maggie LEKPA, Selma NABOULSI, Florent MADELAINE, Denis MONNERAT, Pierre VALARCHER
- + des intervenants extérieurs.

BUT informatique

- Le BUT (*bachelor* universitaire de technologie) est une licence professionnelle propre aux IUT
- Voir présentation du BUT informatique sur le site web du département pour plus de détails sur le référentiel de formation et sur les concepts de l'approche par compétences

Formation sur 3 ans

- 1 niveau = 1 année de formation
 - BUT1 : niveau 1 de chacune des 6 compétences
 - BUT2 : niveau 2 de chacune des 6 compétences
 - BUT3 : niveau 3 de 3 compétences sur 6 suivant le parcours choisi
 - 1 parcours à l'IUT Sénart Fontainebleau :
 - A. Réalisation d'applications : conception, développement, validation (C1, C2 et C6)
- NB : peu de différences en BUT2 entre parcours.

6 compétences

- C1 : réaliser un développement d'application
- C2 : optimiser des applications informatiques
- C3 : administrer des systèmes informatiques communicants complexes
- C4 : gérer des données de l'information
- C5 : conduire un projet
- C6 : travailler dans une équipe informatique

Composantes de la formation

- Des cours (Ressources)
- Des projets ou TP filés à faire avec de plus en plus d'autonomie au cours de la formation (Situations d'apprentissage et d'évaluation, SAé)
- Stages ou périodes d'apprentissage (BUT 2 et 3).

12 ressources au semestre 1

- R1.01 : Initiation au développement (DEV 1.1)
- R1.02 : Développement d'interfaces web (DEV 1.2)
- R1.03 : Introduction à l'architecture des ordinateurs (SCR 1.1)
- R1.04 : Introduction aux systèmes d'exploitation (SCR 1.2)
- R1.05 : Introduction aux bases de données et SQL (BD 1.1)
- R1.06 : Mathématiques discrètes (MATH 1.1)
- R1.07 : Outils mathématiques fondamentaux (MATH 1.2)
- R1.08 : Gestion de projet et des organisations (EGOD 1.1)
- R1.09 : Économie durable et numérique (EGOD 1.2)
- R1.10 : Anglais technique (ANG 1.1)
- R1.11 : Bases de la communication (COMM 1.1)
- R1.12 : Projet professionnel et personnel (PPP 1.1)

14 ressources au semestre 2

- R2.01 : Développement orienté objets (DEV 2.1)
- R2.02 : Développement d'applications avec IHM (DEV 2.2)
- R2.03 : Qualité de développement (DEV 2.3)
- R2.04 : Communication et fonctionnement bas niveau (SCR 2.1)
- R2.05 : Introduction aux services réseaux (SCR 2.2)
- R2.06 : Exploitation d'une base de données (BD 2.1)
- R2.07 : Graphes (MATH 2.1)
- R2.08 : Outils numériques pour statistiques descriptives (MATH 2.2)
- R2.09 : Méthodes numériques (MATH 2.3)
- R2.10 : Gestion de projet et des organisations (EGOD 2.1)
- R2.11 : Droit des contrats et du numérique (EGOD 2.2)
- R2.12 : Anglais d'entreprise (ANG 2.1)
- R2.13 : Communication avec le milieu professionnel (COMM 2.1)
- R2.14 : PPP – métiers de l'informatique (PPP 2.1)

Travail évalué en autonomie (SAé)

- Projets sur plusieurs jours ou plusieurs semaines avec des livrables (exemples : code source, exécutable, rapport, présentation, manuel utilisateur, etc.)
- Objectif : mise en situation permettant de mettre en application les choses vues en cours et le cas échéant de trouver des sources externes afin de construire une solution à un problème
- Modalités pratiques :
 - Présentation des sujets, des livrables attendus et des échéances au fil de l'année dans le cadre des cours
 - Mode projet avec des heures en autonomie indiquées à l'emploi du temps (12 à 15h par SAé au BUT1)
 - Evaluation des livrables prévus dans chaque SAé

12 SAé au BUT1

- S1.01 : Implémentation d'un besoin client (SAE 1.1)
- S1.02 : Comparaison d'approches algorithmiques (SAE 1.2)
- S1.03 : Installation d'un poste pour le développement (SAE 1.3)
- S1.04 : Création d'une base de données (SAE 1.4)
- S1.05 : Recueil de besoins (SAE 1.5)
- S1.06 : Découverte de l'environnement économique (SAE 1.6)

- S2.01 : Développement d'une application (SAE 2.1)
- S2.02 : Exploration algorithmique d'un problème (SAE 2.2)
- S2.03 : Installation de services réseau (SAE 2.3)
- S2.04 : Exploitation d'une base de données (SAE 2.4)
- S2.05 : Gestion d'un projet (SAE 2.5)
- S2.06 : Organisation d'un travail d'équipe (SAE 2.6)

Stages ou apprentissage (BUT2/3)

- Formation initiale :
 - _ BUT 2 : stage de 8 à 12 semaines; et,
 - _ BUT 3 : stage de 12 à 16 semaines.

ou

- Formation par alternance :
contrat d'apprentissage à partir du BUT2 avec alternance de périodes en entreprise et à l'IUT
(Rythme d'environ 3 semaines / 3 semaines).

Plus d'informations à ce sujet au semestre 2

4 formats d'enseignement

- Cours magistral (CM) : ensemble de la promotion
- Travaux dirigés (TD) : par groupe de 30 étudiants maximum
- Travaux pratiques (TP) : par groupe de 15 étudiants maximum
- Mode projet (MP) : en autonomie, par petit groupe d'étudiants

Les séances au format CM, TD et TP sont réalisées avec un enseignant

Les séances MP sont effectuées en autonomie

Modalités d'évaluation

- Régime du contrôle continu au BUT
- 6 unités d'enseignement (UE) de 5 crédits ECTS chacune par semestre
- 1 UE = 1 compétence sur 1 semestre
- Organisation matricielle avec des ressources et des SAé contribuant à plusieurs compétences
- Dans chaque UE, le poids relatif est de 40% pour la SAé et de 60% pour le pôle « ressources » en BUT 1 et BUT 2.
- Bilan S1 à la mi-février
- Jury S2 début juillet

Calcul matriciel

- 1 UE = 1 compétence sur 1 semestre = 5 crédits ECTS par semestre
- La note d'un cours (une ressource) va impacter avec des coefs différents potentiellement plusieurs compétences.
- => démo sur notre outil de gestion de notes interne.

- Remède simple au casse-tête : si vous avez plus que 10 dans chaque cours, vous avez plus que 10 dans chaque UE.

Règles de validation d'une année

- 1 niveau de compétence = 2 UE d'une compétence sur une année universitaire (ex : UE S1 et UE S2 de C1)
- Validation d'un niveau de compétence si moyenne supérieure ou égale à 10 sur les 2 UE de la compétence
- Donc compensation possible dans une UE et entre UE de la même compétence
- Pas de compensation entre compétences distinctes
- Validation d'une année de BUT si les niveaux de compétence de toutes les compétences sont validés

Règles de passage et de redoublement

- Passage du BUT1 au BUT2 si validation d'au moins 4 compétences et si moyenne supérieure ou égale à 8 dans les compétences non validées
- Passage du BUT2 au BUT3 : mêmes conditions que BUT1 vers BUT2 + validation complète de toutes les UE de BUT1
- Redoublement **sur décision du jury** pour les autres cas, avec un maximum de 4 semestres redoublés
- En cas de validation du niveau N d'une compétence, le niveau N-1 est également validé.

Exemple : passage en BUT 2 sans la compétence 2 qui est à 9 sur l'année. En BUT 2, la moyenne de l'UE de la compétence 2 est de 10,5. Ceci valide la compétence 2 du BUT 1.

Abandon et redoublement

- Il y a beaucoup d'abandons en cours d'année.
- Il vaut mieux venir nous voir tôt si vous avez un doute pour que nous **organisions une réorientation** si c'est possible (avant novembre).
- Le redoublement n'est pas de droit.
- Nous accordons le redoublement si nous pensons que l'étudiant concerné est motivé par l'informatique et qu'il a une chance de succès.

Taux de réussite an dernier

- ADM 30% (validé toutes compétences BUT1)
- AJAP 21% (validé au moins 4 et deux autres > 8)
- RED 4% (toutes > 8 ou coup de pouce)
- NAR 17% (des compétences < 8, souvent en info)
- ABD 28% (très variable)

Donc parmi les étudiants qui restent jusqu'au bout de l'année : 71% vont en BUT 2, 5% redoublent et 24% se réorientent.

Taux de réussite an dernier

- ADM 30% (validé toutes compétences BUT1)
- AJAP 21% (validé au moins 4 et deux autres > 8)
- RED 4% (toutes > 8 ou coup de pouce)
- NAR 17% (des compétences < 8, souvent en info)
- ABD 28% (très variable)

Cause principale échec indiqué par étudiants :

- manque de travail tôt dans l'année; et,
- durée transport trop long

Quelques conseils

- . Un travail régulier et continu est recommandé pour la réussite de vos études
- . Le travail en autonomie peut être une chance ou un piège suivant l'effort réellement effectué
- . Les SAé représentent 40% de chaque UE !
- . La présence aux séances en mode projet est vivement recommandée
- . Contactez-nous en cas de question ou de problème

Quelques règles

- IUT \neq Lycée
- Les périodes de vacances ne correspondent pas aux vacances scolaires : voir planning
- Pensez à garder sur vous votre carte d'étudiant
- Pensez à consulter régulièrement les panneaux d'information en face du secrétariat, votre boîte mail étudiante et le serveur Discord du département

Assiduité

- Assiduité obligatoire pour toutes les séances avec un enseignant
- **Limite à ne pas dépasser** : 5 absences non justifiées et 5 retards par semestre
- Justificatifs à fournir en cas d'absence pour les situations prévues au règlement intérieur de l'IUT
- Demande de rattrapage possible en cas d'absence justifiée à une évaluation à une date annoncée à l'avance (devoir surveillé ou contrôle sur machines)
- Marie-Hélène RENAUD vous donnera plus de détails la semaine prochaine.

Emploi du temps

- Directeur des études : Luc HERNANDEZ
- 6 groupes de TP en BUT1
- 1 groupe de TD = 2 groupes de TP

<https://ade.u-pec.fr/direct>

Login : etuiutsen

Pas de mot de passe

Liens utiles

- Adresse contact du département :

but.info@iutsf.org

- Intranet du département :

<http://www.iut-fbleau.fr/>

- Informations du département :

<http://www.iut-fbleau.fr/EDT/consulter/>

- Site web de l'université :

<http://www.u-pec.fr/>

- Site web de l'IUT :

<http://www.iutsf.u-pec.fr/>

Groupe Anglais +

Il y a une certaine disparité entre vous en particulier concernant votre niveau en anglais

Pour que ceux qui ont de très bonnes bases puissent progresser, et pour faciliter par exemple des études ou un stage à l'étranger dans un futur proche, vous pouvez si vous le souhaitez vous inscrire pour une évaluation qui aura lieu **en salle 203 à partir de 13h30**.

Patricia va vous donner plus de détails maintenant.

Questions ?

Séance en salles machines

- Les consignes se trouvent dans la rubrique « Rentrée » sur l'intranet du département informatique
- Inscription sur serveur Discord (si pas encore fait)
- Activation compte IUT
- Saisie renseignements annuaire LDAP
- Signature charte informatique IUT
- Activation compte UPEC (si pas déjà fait)
- Photo pour notre trombinoscope interne

COVID-19

- Pas de pass sanitaire pour entrer à l'IUT
- Port du masque obligatoire
- Application du gel hydroalcoolique à chaque entrée dans une des salles machines
- Utilisation systématique du même poste de travail ou de la même place dans chaque salle
- Si vous êtes positif ou cas contact à risque (pour les non vaccinés), il faut s'isoler pendant la période requise par l'Assurance Maladie. Pensez à prévenir le secrétariat de votre absence, ainsi que les enseignants qui vous donneront des consignes de travail en attendant votre retour à l'IUT